

LES RIMES

Les rimes sont de reprises de phonèmes situés en fin de vers.

- **Rime pauvre** : reprise de la même voyelle (*battu / perdu*)
- **Rime suffisante** : reprise d'un groupe constitué d'une voyelle et d'une consonne (*final / Bancal*)
- **Rime riche** : reprise d'au moins trois phonèmes (*porte / morte ; cheval / rival*)
- **Les rimes féminines** sont celles qui se terminent par un e muet (*mouette, délire, heure, vivre*)
- **Les rimes masculines** sont les autres (*ardeur, vision, mourir*)
NB : Remarquez que mourir est une rime masculine alors que vivre est une rime féminine
- **Les rimes plurielles** sont celles qui se terminent par un s, x, ou z (*amas, tas, heureux*)
- **Les rimes singulières** sont les autres
NB : Il est interdit de faire rimer une syllabe plurielle et une syllabe singulière.

Disposition des rimes :

- **Rimes plates** : AA BB CC
- **Rimes croisées** : ABAB CDCD
- **Rimes embrassées** : ABBA CDDC
- **Rimes redoublées** (reprises au moins trois fois) : AAAB
- **La rime interne** est une rime placée à la césure.

LES DIFFERENTS METRES

Le mètre est la longueur du vers.

Principaux mètres pairs :

- **L'alexandrin** : 12 syllabes
- **Le décasyllabe** : 10 syllabes
- **L'octosyllabe** : 8 syllabes
- **L'hexasyllabe** : 6 syllabes

Principaux mètres impairs :

- **L'ennéasyllabe** : 9 syllabes
- **L'heptasyllabe** : 7 syllabes
- **Le pentasyllabe** : 5 syllabes

LE COMPTE DES SYLLABES DANS LES VERS

La versification française est **syllabique**, c'est-à-dire qu'elle est fondée, comme l'indique son nom, sur le *nombre des syllabes*.

Elle diffère de la versification **métrique**, qui repose sur la *quantité des syllabes longues et brèves* (vers grecs et latins), et de la versification **rythmique**, qui dépend de la *place des syllabes accentuées ou atones* (vers anglais ou allemands).

Le nombre des syllabes du vers est le plus souvent, du dix-septième siècle jusqu'à la fin du dix-neuvième, un nombre *pair* : douze, dix, huit, six, quatre, deux. Les vers *impairs* de sept, de cinq, de trois syllabes, et même d'une syllabe, ont cependant été parfois utilisés à toutes les époques littéraires. Les vers impairs de treize, de onze, de neuf syllabes, il faut les chercher dans la poésie de la fin du XIXe siècle (chez Verlaine par exemple.)

Deux difficultés arrêtent et trompent parfois les débutants dans le compte des syllabes. Ces difficultés portent sur *l'e caduc* et sur la diphtongue.

L'E CADUC

Que ce soit à la fin ou dans le corps des mots, *l'e caduc* compte toujours comme syllabe, quand il est placé entre deux consonnes :

- Il s'élide devant un mot commençant par une voyelle ou un h muet :
J'offre ma coupe vide où souffre un monstre d'or.
- Ce vers se prononce et se compte comme s'il y avait
J'offre ma coupe vid' où souffr' un monstre d'or
- **L'e caduc**, même suivi des consonnes **s**, **nt**, ne compte pas à la fin du vers :
- Dans le corps du vers, *l'e caduc*, suivi des consonnes **s**, **nt**, compte cependant toujours pour une syllabe, même devant une voyelle ou un h muet
- Dans les troisièmes personnes des verbes en **-aient**, l'e étant considéré comme nul parce que les lettres **ent** ne se prononcent jamais, ces mots peuvent entrer dans le corps du vers, même devant une consonne

LA DIÉRÈSE ET LA SYNÈRESE

Quand plusieurs voyelles se suivent dans un mot et forment ou non diphtongue, il est essentiel de savoir si elles forment une ou deux syllabes, car la régularité et la diction du poème en dépend.

La prononciation en deux syllabes de deux voyelles contiguës s'appelle **diérèse** ; la prononciation en une syllabe de deux voyelles contiguës s'appelle **synèrèse**.

LA CÉSURE

On appelle ainsi *une coupe*, un repos placé dans un vers nécessairement après une syllabe accentuée. Dans l'alexandrin ou vers de douze syllabes, on doit, en principe, observer un repos au milieu du vers, c'est-à-dire entre la sixième et la septième syllabe. Chaque moitié du vers se nomme *hémistiche* :

La fille de Minos | et de Pasiphaé. (Racine)

Dans ce vers comme dans presque tous les vers, le repos de la césure est faible, et n'est marqué par aucune ponctuation, mais il n'en est pas moins sensible, grâce à l'accent qui porte sur la dernière syllabe du mot *Minos*.

L'alexandrin classique a donc deux accents fixes (sur la sixième et la douzième syllabe), mais il en a d'autres qui sont mobiles, et qui partagent le plus souvent chaque *hémistiche* en deux parties.

D'après cela, on peut établir cette règle que tout alexandrin a quatre accents : les deux premiers fixes, *ceux de la césure et de la rime*; les deux autres mobiles et tombant, selon que le

Terminologie Littéraire (La Poésie)

veut l'harmonie, sur telle ou telle syllabe dont ils accentueront l'effet.

L'HIATUS

L'hiatus est le choc de deux voyelles, l'une finale, l'autre initiale. Ce choc est surtout désagréable lorsqu'une voyelle se rencontre avec elle-même, comme dans « *il alla à Amiens* » ; on l'évite, pour cette raison, en poésie et même dans la prose.

LA STROPHE

La strophe, dite aussi *stance*, est la division régulière d'un poème, comprenant un certain nombre de vers soumis à un rythme déterminé. On en distingue plusieurs sortes.

- **Distique** : La strophe de *deux vers*, ou, composée de deux vers à rime plate, forme un sens complet.
- **Tercet** : La strophe de *trois vers*
- **Quatrain** : La strophe de *quatre vers* ; C'est la strophe qui admet le plus de combinaisons, et on la fait avec des vers de toute longueur.
- **Quintil** : La strophe de *cinq vers* ; c'est faite au moyen d'une rime redoublée
- **Sixain** : La strophe de *six vers*
- **Septain** : La strophe de *sept vers*
- **Huitain** : La strophe de *huit vers*
- **Neuvain** : La strophe de *neuf vers*
- **Dixain** : La strophe de *dix vers* ; c'est la grande strophe lyrique; elle ne se fait habituellement qu'en vers de huit syllabes
- **Douzain** : La strophe de *douze vers* ; il ne se fait habituellement qu'en vers de huit syllabes. C'est la plus longue strophe qui ait été employée

Douze vers est une limite qui, dans le poème classique, n'est pas ordinairement dépassée; car au-delà, il n'est pas aisé de constituer une période rythmique. Toutefois, on trouve chez Ronsard des strophes de quatorze, quinze, seize, dix-huit, dix-neuf et vingt vers. André Chénier a employé la strophe de dix-neuf vers.

Comme le vers, la strophe a son unité rythmique accordée avec le sens, et se contente en général de deux ou trois mètres différents.

Une strophe est *isométrique* quand elle ne comporte que des vers d'un même nombre de syllabes, *anisométrique* quand elle contient des vers de longueurs différentes.

L'ENJAMBEMENT ET LE REJET

L'enjambement se produit lorsqu'une partie de phrase, de faible étendue (trois mots environ), est placée à la fin d'un vers mais se rattache à la phrase dont l'essentiel est contenu dans le vers suivant :

*Gloire à Sémiramis la fatale! Elle mit
Sur ses palais nos fleurs sans nombre où l'air frémit*

Le rejet se produit lorsqu'une partie de phrase, de faible étendue (trois mots environ), est placée au début d'un vers mais se rattache à la phrase dont l'essentiel est contenu dans le vers précédent :

Voici, en guise d'exemple les célèbres rejets de l'**Aveugle** d'André Chénier :

*C'est ainsi qu'achevait l'aveugle en soupirant,
Et près des bois marchait, faible, et sur une pierre
S'asseyait. Trois pasteurs, enfants de cette terre,
Le suivaient, accourus aux abois turbulents
Des molosses, gardiens de leurs troupeaux bêlants.*

LE SONNET

Le sonnet est d'origine italienne, et Pétrarque le mit en honneur en son pays. C'est un poème de quatorze vers, formé de deux quatrains et de deux tercets. Les huit vers des quatrains sont construits sur deux rimes, et les deux quatrains doivent être semblables de disposition, et présenter chacun à l'intérieur deux rimes plates. Les deux premiers vers du premier tercet riment ensemble. Le troisième vers du premier tercet rime avec le second vers du deuxième tercet, et le premier vers du deuxième tercet rime avec le vers final.

On ne trouve pas de sonnet en France avant le XVI^e siècle, durant lequel Ronsard, Du Bellay et tous les poètes le cultivèrent avec ardeur. Le XVII^e siècle s'engoua du sonnet Mais le XVIII^e siècle l'abandonna presque complètement. Le romantisme le remit en honneur au XIX^e siècle.

AUTRES TERMES IMPORTANTS

- **Alliteration** *n. f.* - L'alliteration est une répétition d'un même son consonne. L'alliteration est souvent utilisée pour produire une harmonie imitative.
- **Assonance** *n. f.* - Ce mot désigne la répétition d'un même son voyelle dans un énoncé. L'assonance peut être utilisée pour produire une harmonie imitative.
- **Euphonie** *n. f.* - Harmonie sonore. Succession agréable à l'oreille des sons de la langue. La recherche de l'euphonie est à l'origine de nombreux changements phonétiques. A opposer à cacophonie
- **Cacophonie** *n. f.* - Association peu agréable de sons. Rencontre ou répétition de sons désagréable ou ridicule. Assemblage confus ou discordant de voix, de sons; dissonance. Opposé à **euphonie**.
- **Vers libre** *n. m.* - Vers d'un poème moderne qui n'obéit plus à un mètre établi, régulier, et dont la rime a disparu.
- **Paronymes** *n. m.* - Des paronymes sont des mots qui se ressemblent sur le plan des sonorités, mais qui n'ont pas la même sens. Il faut donc éviter de les confondre, car les paronymes... ne sont pas des synonymes !
 - Ex: *Conjoncture* (situation) et *conjecture* (hypothèse) sont des paronymes. De même pour *boire* et *voir*. Si la prononciation est exactement la même, alors on parle d'**homonymes**.

Terminologie Littéraire (La Poésie)

- **Paronomase** *n. f.* - Il s'agit d'une figure de style qui consiste à rapprocher, dans un énoncé, **des paronymes**.
 - Ex: qui vole un *œuf* vole un *bœuf*. «Œuf» et «bœuf» sont des paronymes.
- **Euphémisme** *n. m.* - Figure de style qui consiste à remplacer une expression qui risquerait de choquer, par une expression atténuée.
 - Ex: «Demandeur d'emploi» est un euphémisme pour désigner un *chômeur*.
 Le procédé inverse est **l'hyperbole**.
- **Litote** *n. f.* - Elle consiste à dire peu pour suggérer beaucoup. Le verbe est en général à la forme négative. Fausse atténuation.
 - Ex: On fait une litote si on dit : «Ce joueur de tennis n'est pas très doué» (pour «il est franchement nul !») Comme **l'euphémisme**, la litote peut servir l'ironie...
- **Hyperbole** *n. f.* - Cette figure de style consiste à amplifier une idée pour la mettre en relief. Il s'agit d'une exagération. C'est souvent le contexte qui permet de dire s'il y a hyperbole ou non.
- **Anaphore** *n. f.* - Figure de style caractérisée par la répétition d'un terme en tête d'un groupe de mots ou d'une phrase.
 - Ex: *Marcher à jeun, marcher vaincu, marcher malade* (Hugo)
- **Polyptote** *n. m.* - Répétition de plusieurs termes qui ont la même racine. On utilise pour cela la dérivation.
 - Ex: "Oui, je la *haïssais* (...) je l'ai *haï* (...) Roi des rois, la seule excuse de ce surnom est qu'il justifie la *haine* de la *haine*"
- **Métaphore** *n. f.* - Figure de style qui rapproche *un comparé* et *un comparant*, sans *comparatif* (contrairement à *une comparaison*) Parfois, le comparé est lui aussi absent. Il ne reste plus que le comparant. La métaphore peut dans ce cas se transformer en devinette.
- **Comparaison** *n. f.* - Figure de style qui consiste à rapprocher *un comparé* et *un comparant*, par l'intermédiaire d'un *comparatif*. Ce procédé établit un parallèle entre deux réalités.
- **Analogie** *n. f.* - Mise en relation de deux objets, deux phénomènes, deux situations qui appartiennent à des domaines différents mais font penser l'un à l'autre parce que leur déroulement, leur aspect, présentent des similitudes. Le raisonnement par analogie est la recherche d'une conclusion à partir de cette mise en relation. **La métaphore** et **la comparaison** sont des figures de l'analogie.
- **Personnification** *n. f.* - Cette figure de style consiste à évoquer un objet, une idée ou une abstraction sous les traits d'un être humain.
- **Apostrophe** *n. f.* - Figure de style qui consiste à interpeller une personne vivante ou morte, présente ou absente, ou encore une notion abstraite. Dans l'apostrophe, on s'adresse directement à quelqu'un ou à quelque chose. Elle peut être associée à **la personnification** si l'apostrophe s'adresse à une chose.
- **Allégorie** *n. f.* - Elle consiste à représenter de façon imagée, en la matérialisant, une idée abstraite. Le plus souvent, il y a personnification. L'emploi de la majuscule permet, en général, de l'identifier. L'allégorie est aussi un symbole.
 - Ex: «*Le Temps* mange la vie» (Baudelaire)
 - Ici *le temps* est matérialisé par l'image d'un monstre qui dévore la vie de l'homme.
- **Métonymie** *n. f.* - Elle remplace un terme par un autre qui est lié au premier par un rapport logique:
 - Ex: le contenant pour le contenu (*Boire un verre*)
 - Le symbole pour la chose (*Les lauriers*, pour *la gloire*)
 - L'écrivain pour son oeuvre (*Lire un Zola*)
- **Synecdoque** *n. f.* - C'est un cas particulier de *métonymie*: On prend le tout pour la partie ou la partie pour le tout.
 - Ex: le tout pour la partie;
 - *Metz* a gagné la finale (pour «*les joueurs de l'équipe de foot de Metz*»...)
 - La partie pour le tout:
 - *Les voiles* prennent le départ (pour «*les bateaux à voiles*»)
- **Antithèse** *n. f.* - Figure de style qui met en parallèle des mots qui désignent des réalités opposées. Elle est souvent renforcée par un parallélisme de construction.
 - Ex: Certains aiment la *nuît* comme d'autres vénèrent le *jour*.
- **Oxymore** *n. m.* - Figure de style qui consiste à placer l'un à côté de l'autre deux mots opposés. On trouve des cas célèbres d'emploi de ce procédé:
 - «*Cette obscure clarté*» (Corneille, *Le Cid*), *un silence éloquent*, *un mort-vivant*...
 Ce procédé permet de créer **un paradoxe**, une image surprenante. Il s'agit d'ailleurs le plus souvent **d'une métaphore**. On l'appelle aussi parfois «*alliance de mots*» ou *oxymoron*.
- **Allusion** *n. f.* - Manière de s'exprimer sur une idée, une personne ou une chose, etc., sans la nommer explicitement mais par simple évocation ; suppose, de la part du lecteur, la connaissance de la situation ou de la référence culturelle évoquée par l'écrivain.